



Remise d'ordre - RAMADAN

publié le 06/02/2026

Une réduction de la facture de cantine pourra être accordée aux élèves faisant le Ramadan.

Afin d'obtenir celle-ci, une demande écrite de la famille doit être transmise au bureau de la Gestion.

Cette demande devra indiquer si votre enfant, à l'heure du déjeuner, reste dans l'établissement ou bien rentre à son domicile.

(Toute demande émise après le 31 mars prochain ne pourra être prise en compte.)

Pour toute demande complémentaire, veuillez prendre contact avec le bureau de Gestion de l'établissement :

Secrétariat gestion : Nathalie BAILLARGEAT

Tél : 05 86 54 01 10

Laetitia BERGER

Gestionnaire Collège Jean Moulin



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.